



DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

26 MAI 1983

Séance ordinaire du Vingt Six Mai Mil Neuf Cent Quatre Vingt Trois,
L'an Mil Neuf Cent Quatre Vingt Trois, le Vingt Six Mai à 20 H. 30,
Le Conseil Municipal légalement convoqué le 20 Mai, s'est assemblé
au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur
Jean-Jacques ROBERT.

ETAIENT PRESENTS : M. Jean-Jacques ROBERT - Maire - MM. Jean-Pierre BOURIOT -
André LEON - Mme Nicole DUFAYET - Mme Michelle BLIN - MM. Joël MONIER -
André VIOLETTE - Maurice CHERRET - Jean-François MANGE - Pierre TELLIER -
Maires-Adjointes - MM. Jacques BROZ - Richard BACA - Mme LARZILLIERE Danielle -
MM. Pierre BOE - Jean-Claude GILLES - Mme Françoise GISSELBRECHT -
M. Yves BAFFREY - Mme Mona GODEFROY - MM. Paul GUILLAUMET - Jean BIEMONT -
Mmes Jocelyne CHABROU - Florence ARTIERI - MM. Bernard LEBROGNE - Michel POISSON
Bernard BOULEY - Maurice NIVOT - Mme Madeleine MINSSIEUX - MM. Georges
DALLEMAGNE - Daniel DICK - Jean-François ANGELLIER - Jacques JUAN - Dominique
TRESGOTS - Claude ROUMEJON.

Après lecture du Procès Verbal de la dernière séance celui-ci est
adopté.

0 0
0

Monsieur ROBERT ouvre la séance par quelques informations :

- JUMELAGE DES POMPIERS

Les Fêtes de la Pentecôte ont vu le Jumelage de la Compagnie
des Sapeurs Pompiers de MENNECEY avec celle de RENNINGEN.

Les Manifestations officielles se sont déroulées dans un climat
de sympathie et dans la plus grande joie.

- BUREAU MUNICIPAL ET METHODES DE TRAVAIL

Compte tenu des réunions de travail de Monsieur ROBERT, les
Réunions de Bureau Municipal des 9 et 23 Juin auront lieu à 18 H., celle
du 7 Juillet aura lieu normalement à 9 H.

Il demande aux Présidents de Commissions de bien vouloir ne
faire ressortir que les faits les plus marquants dans leurs Compte-Rendus
de réunion afin d'alléger les différentes séances de travail.

0 0
0

LA PASSERELLE

Il donne communication de la lettre de Maître PRADALLIER, Avocat,
qui informe la Municipalité de la procédure nouvelle à adopter en la matière;
une demande en référé ne pouvant aboutir avant plusieurs mois. Compte tenu
de la situation de cette affaire, il propose que la Municipalité demande au
Président du Tribunal de Grande Instance de désigner par Ordonnance un
Huissier chargé de l'état des lieux et permettre ainsi la mise en œuvre des
travaux de réfection de cette Passerelle.

.../...



DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

26 MAI 1983

Le Maire informe l'Assemblée que d'après les renseignements en sa possession, les Compagnies d'Assurances n'accepteraient que le remboursement de la moitié des frais de remise en état de cette Passerelle, soit environ 50 000 Frs sur un devis de 106 030 Frs.

LE CONSEIL

Donne son accord pour que la nouvelle procédure proposée soit mise en application.

0 0
0

CALENDRIER DES BUREAUX MUNICIPAUX ET DES SEANCES DE CONSEIL MUNICIPAL

LE CONSEIL

Adopte la proposition faite par Monsieur BOURIOT,

Les prochaines Réunions de Bureau Municipal auront lieu les :

- 8 Septembre - 6 Octobre - 20 Octobre - 17 Novembre -
1er Décembre.

Les Séances de Conseil auront lieu les :

- 23 Septembre - 3 Novembre - 15 Décembre.

0 0
0

COMMISSIONS MUNICIPALES

A l'unanimité,

Adopte la nomination des nouveaux Membres de Commissions :

COMMISSION CULTURELLE :

- Mmes GIBAND - TERRAIN - GILLES
MM. BARREYRE - REMI

COMMISSION DU PARC-VOIRIE :

MM. BERTRAND - DARDING

COMMISSION HYGIENE ET SECURITE

Mme BARREYRE

Monsieur BROZ informe le Conseil que sa Commission aimerait s'entourer de quelques personnes connaissant particulièrement la gestion d'Entreprise afin de mieux guider l'ensemble des Mmembres de cette Commission et sollicite des candidatures.

0 0
0

PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

Monsieur VIOLETTE donne connaissance des décisions prises par sa Commission relative au Plan d'Occupation des Sols.

.../...



DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

26 MAI 1983

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Décide d'élaborer un Plan d'Occupation des Sols pour la Ville de MENECY,

Désigne :

- MM. VIOLETTE - BACA - GILLES - ROUMEJON - BROZ - CHERRET -
- Mmes GISSELBRECHT et GODEFRÖY, Membres de la Commission d'élaboration de ce Plan,

Demande, au titre de la Loi du 7 Janvier 1983, que Madame PIROT, Urbaniste à la DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT DE L'ESSONNE, soit mise à la disposition de la Commune et soit chargée de l'étude de ce Plan,

Dit qu'un crédit de 40 000 Frs. sera ouvert au Budget Primitif de 1984, afin de pouvoir faire face aux dépenses qu'occasionnera cette étude.

0 0
0

Z.A.C VERVILLE

Monsieur VIOLETTE fait part du projet de rétrocession à la Ville des terrains situés aux abords du Centre Commercial Verville-Villeroy,

LE CONSEIL

Après avoir entendu les explications du Rapporteur et examiné le dossier qui lui est présenté,

Donne son accord pour que les terrains destinés :

- Au Relai Paroissial
- A la Halte Garderie
- A un Espace Vert

Soient rétrocédés à la Ville comme prévu par la Convention de Z.A.C.

Le Docteur ANGELLIER pose la question de devenir de la parcelle destinée à la Halte Garderie puisque la construction de celle-ci n'est plus envisagée dans le quartier.

Monsieur ROBERT lui répond que si pour le moment aucun aménagement n'est prévu, il n'en sera peut-être pas de même d'ici quelques années et qu'il est bon d'avoir une réserve foncière.

.../...



DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

26 MAI 1983

Monsieur VIOLETTE signale que les autres points du Rapport de la Commission seront examinés plus tard par le Conseil Municipal, les affaires s'y rapportant étant toujours en cours d'étude.

0 0
0

AFFAIRES SCOLAIRES

Madame BLIN fait part d'une demande émanant de Monsieur VILLETARD, Instituteur à l'Ecole Primaire des Myrtilles, qui a organisé un séjour en "BOURGOGNE" pour sa classe et qu'il a sollicité à cet effet une subvention.

La Commission Scolaire proposait 500 Frs.

LE CONSEIL

Donne son accord,

Cette subvention versée à la Coopérative Scolaire, sera prélevée sur les fonds du Budget de la Caisse des Ecoles.

0 0
0

RENTREE SCOLAIRE 1983 au C.E.S.

Madame BLIN fait part d'une réunion qui s'est tenue en Mairie le 26 Avril à laquelle assistaient les Maires et une délégation des Conseils Municipaux des Communes du : COUDRAY-MONTCEAUX - ORMOY - ECHARCON et MENNECY, Communes composant le périmètre scolaire du C.E.S. de MENNECY, Monsieur BERTHE, Principal du C.E.S., le représentant du Commissaire Adjoint de la République; Monsieur l'Inspecteur d'Académie invité n'ayant pas cru bon de participer à cette réunion.

Au cours de cette séance, ont été évoquées les difficultés rencontrées par l'Administration du C.E.S., afin d'organiser correctement les cours donnés aux enfants compte tenu du non remplacement dans certaines circonstances de professeurs absents (maladie, stage, etc...).

En effet, l'année scolaire 82/83 a été particulièrement difficile, un Professeur de Mathématiques a été absent pendant plus de 3 mois, aucun cours n'était donné aux élèves et il a fallu que la Commune de MENNECY se substitue au Rectorat pour embaucher un Professeur.

Diverses solutions ont été envisagées et un projet de délibération a été élaboré par un groupe de travail comprenant deux représentants de chaque Commune et également deux représentants de la Commune de BALLANCOURT dont le C.E.S. a des difficultés identiques.

.../...



DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

26 MAI 1983

Ce projet de délibération amène une discussion à laquelle prend part la majorité des Membres du Conseil et un amendement est proposé par Monsieur BROZ à l'effet de remplacer un des paragraphes du texte proposé.

Cet amendement est adopté par 12 voix contre 7, les autres Membres n'ayant pas pris au vote, enfin le projet est adopté par 27 voix et 6 abstentions. En conséquence, le Conseil, adopte la délibération ci-après :

"Madame BLIN expose au Conseil que dans le cadre du Syndicat Intercommunal des Communes du Canton de MENNECY, elle a participé à un groupe de travail qui s'est donné pour but une réorganisation du C.E.S. de MENNECY, compte tenu de la dégradation constatée depuis plusieurs années, dégradation qui aurait pour causes :

- Un emploi du temps qui tient, parfois davantage, compte des demandes de certains Professeurs que de l'équilibre et de la continuité des cours des élèves.

- Un absentéisme des Professeurs non remplacés ayant pour résultat, un manque de cours néfaste à la bonne scolarité de nos enfants.

Il est impératif que l'Administration Rectorale prenne toutes dispositions utiles afin de procéder à la nomination de l'ensemble des Postes avant la rentrée scolaire et que les congés prévisibles qui ont été signalés en temps utile soient pourvus de remplaçants (Congé maternité - Stages).

En ce qui concerne les congés maladies, le remplacement d'un Professeur n'intervient seulement que lorsqu'un certificat de maladie prescrit un arrêt de travail supérieur à 15 jours; il est indispensable si une maladie entraîne la production de certificats successifs, que le remplacement systématique soit autorisé lorsque la durée des arrêts de travail devient supérieure à 15 jours.

Les élus de cette Commission réunis en séance plénière demandent :

1) : La création d'une équipe de Professeurs volants comprenant les disciplines de bases :

- Mathématiques - Sciences - Français - Langues -

qui permettraient les remplacements "au pied levé" chaque fois que la réglementation en vigueur n'autorise pas les remplacements systématiques. Cette disposition pourrait être commune aux C.E.S. de MENNECY et de BALLANCOURT, qui sont dans la même situation.

.../...



DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

26 MAI 1983

2) - Que les réunions à caractère pédagogique se déroulent en dehors des heures de scolarité.

3) - L'éclatement par décentralisation du Rectorat de VERSAILLES qui a conservé les mêmes prérogatives et les mêmes secteurs géographiques qu'avant l'éclatement de la SEINE-et-OISE en 5 Départements et dont les structures n'ont pas été modifiées malgré les textes récents sur la décentralisation.

La décentralisation d'une subdivision qui couvrirait le Département de l'ESSONNE faciliterait les relations avec les Etablissements dont elle aurait la charge et, ne serait-ce pas encore le Rectorat le plus important de FRANCE !

LE CONSEIL

Après avoir entendu l'exposé du Rapporteur,

Considérant le bien fondé des exigences des Elus des Communes intéressées par le bon fonctionnement des C.E.S. de MENECY et BALLANCOURT,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Demande :

1) - A toutes les Instances Administratives :

- Commissaire de la République
- Inspecteur Académique
- Rectorat
- Ministère de l'Education Nationale

2) - A toutes les Assemblées élues (Conseil Général - Conseil Régional de l'ILE-de-FRANCE) de bien vouloir défendre ces projets et faire en sorte que leur aboutissement donne satisfaction aux élèves d'abord, aux Parents actuellement inquiets du sort de leurs enfants, ensuite et enfin aux Professeurs et Administrateurs de ces Etablissements conscients de leur rôle d'éducateurs, puisque tous ensemble tiennent entre leurs mains l'avenir de nos enfants et par voie de conséquence de la "FRANCE de Demain".

0 0
0

JURES D'ASSISES

Monsieur ROBERT donne lecture d'une lettre du Président du Tribunal de Grande Instance relative à la désignation de la Liste préparatoire du Jury d'Assises.

.../...



DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

26 MAI 1983

LE CONSEIL

Tire au sort les numéros d'inscription de la Liste Electorale des personnes à désigner. Le Secrétariat de la Mairie établira la Liste sollicitée à partir de cette désignation.

0 0
0

3ème AGE

Le Docteur LEON, Président de la Commission d'Aide Sociale demande au Docteur ANGELLIER, Président de la Sous-Commission Retraités et 3ème Age, d'exposer le travail et les propositions de sa Sous-Commission.

Le Docteur ANGELLIER informe le Conseil que la Commission d'Aide Sociale souhaiterait que les personnes du 3ème Age se regroupent en une Association qui pourrait avoir une certaine autonomie, notamment financière en ce qui concerne les petites dépenses de la vie de tous les jours et bénéficierait d'une subvention communale,

La gestion en serait assurée par un Comité dans lequel le Président serait le Président de la Commission Communale du 3ème Age, assisté de 3 autres Conseillers Municipaux et de 3 représentants de "L'Age d'Or", ce qui fait qu'ainsi l'Assemblée Municipale aurait toujours le contrôle de l'utilisation des fonds reçus de la Collectivité Publique.

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Après avoir entendu diverses interventions,

Donne son accord pour la création d'une telle Association,

Propose la nomination de ses Membres :

- Docteur ANGELLIER - Président
- Mme GODEFROY - MM. GUILLAUMET - BIEMONT - Représentants du Conseil Municipal.

0 0
0

ECONOMIE

Monsieur BROZ fait part du travail de sa Commission et demande qu'une somme de 8 000 Frs. soit mise à sa disposition en vue de lui permettre certaines activités qui sont envisagées dans le cadre du travail à venir.

En effet, pour être plus opérationnel, il est indispensable qu'un certain nombre de contacts soient pris entre les Membres de la Commission et les représentants des principales organisations chargées de conseiller pour la gestion d'Entreprise, Artisanat, Commerces. (Chambre des Métiers, Chambre de Commerce, etc...).

.../...



DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

26 MAI 1983

Il faut également lancer un certain nombre d'études statistico-économiques débordant le cadre de la Commune afin de mieux saisir les besoins et les solutions à apporter en matière d'économie.

LE CONSEIL

Remercie le Rapporteur et donne son accord pour l'obtention du crédit sollicité.

AIDE AUX HANDICAPES

Monsieur TELLIER informe le Conseil, que dans le cadre de l'étude faite par sa Commission, les travaux d'aménagement de Parking pour handicapés aux abords des bâtiments Publics Communaux, sont évalués à 8 900 Frs. environ et propose qu'un dossier soit adressé à l'Administration Préfectorale en vue de l'obtention éventuelle d'une subvention,

Ces travaux pourraient être envisagés en 1984 et les crédits indispensables inscrits à ce Budget.

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Adopte le dossier qui lui est présenté,

Sollicite les subventions tant de l'Etat que du Département ou d'autres organismes au taux le plus élevé possible.

Dit que cette dépense sera inscrite au Budget Primitif 1984.

0 0
0

RESIDENCE EDOUARD GAURAZ

Le Docteur LEON, Président de la Commission d'Aide Sociale demande à Monsieur LEBORGNE, Président de la Commission Edouard GAURAZ, d'exposer les travaux de sa Commission.

Monsieur LEBORGNE fait donc un exposé sur la situation actuelle de ce dossier et demande à Monsieur ROBERT de bien vouloir intervenir auprès de l'O.C.I.L. à EVRY afin que cet Organisme mette tout en oeuvre pour que les travaux de construction de cette Résidence débutent mi-October.

Monsieur ROBERT donne son accord.

0 0
0

.../...



DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

26 MAI 1983

INFORMATIONS DIVERSES

- Monsieur POISSON propose que l'on étudie la possibilité de créer un ramassage de vieux papiers.

Monsieur ROBERT suggère qu'avant de se lancer dans une telle opération, un contact soit pris avec la Direction de l'Usine LECOURSONNOIS, afin de savoir dans quelle mesure celle-ci pourrait être rentable, car certaines expériences déjà faites n'ont eu qu'un succès très limité.

Un rapport pourrait être fait et mis à l'étude.

- Monsieur MANGE demande si l'on peut donner l'Ordre de Service à l'Entreprise chargée de la réfection du Gymnase du Parc de Villeroy afin de terminer les travaux qui ont été commencés lors des Vacances de Pâques.

LE CONSEIL

Mandate la Commission des Finances à l'effet d'examiner ce dossier et d'autoriser la délivrance de l'Ordre de Service dans la mesure où elle juge possible le financement de cette opération.

- Madame CHABROU signale que les Châlets du Parc de Villeroy ont été endommagés par des vandales et qu'il y aurait lieu de procéder à leur réparation. Elle demande s'il ne serait pas possible de les mettre sur un autre emplacement où la surveillance serait plus aisée.

Monsieur ROBERT demande à Madame DUFAYET de prendre les mesures indispensables pour la remise en état, mais signale qu'il paraît difficile de modifier leur emplacement, celui-ci ayant fait l'objet d'une étude par la précédente Municipalité d'une part, et fait remarquer qu'il faudrait refaire des assises en béton pour les réinstaller ailleurs, ce qui provoquerait une dépense de l'ordre d'environ 15 000 Frs.

Monsieur BAFFREY rappelle que la Fête du Parc aura lieu les 11 et 12 Juin. Il donne un certain nombre d'indications sur cette Fête. Il rappelle également que la Fête de Foot-Ball aura lieu le 25 Juin et demande aux Conseillers Municipaux de bien vouloir s'entendre afin de former une équipe Municipale qui pourrait être mixte.

- Madame DUFAYET demande à Monsieur BAFFREY de bien vouloir lui donner toutes indications quant à la nature du câble électrique qui lui a été demandé pour l'installation des stands.

Monsieur BAFFREY lui répond qu'en raison de certains impératifs de sécurité, la demande qu'il avait faite va être modifiée et qu'elle veuille bien attendre de nouvelles instructions.

- Monsieur BROZ signale qu'une nouvelle entreprise a l'intention de s'installer à MENNECY, ce qui créerait 20 emplois.

.../...



DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

26 MAI 1983

- Madame BLIN rapelle la réception des Instituteurs et Professeurs de l'Ecole de Musique qui aura lieu le Vendredi 27 Juin à 20 H. 30 à l'Ormeteau et au cours de laquelle seront remises à Madame JOSEFIK et Monsieur BOUKHOZKA, les Médailles de la Ville, en remerciements des éminents services qu'ils ont rendus à notre Commune dans l'exercice de leur fonction.

0 0
0

L'Ordre du Jour étant épuisé, la Séance est levée à 0 H. 20

0 0
0

Handwritten signatures in blue ink, including names like F. Gisselbrecht, Godef, and others.